

● ● ● DE LA PIRATEBOX À LA BIBLIOBOX

Depuis presque deux ans, certaines bibliothèques françaises mettent en place des dispositifs de téléchargement d'œuvres numériques, appelés BiblioBox. C'est une déclinaison d'un autre dispositif développé par le professeur américain David Darts, la PirateBox. Sa démarche consistait à mettre en œuvre un système ouvert d'échange et de partage d'information anonyme qui respecte la confidentialité des données des utilisateurs. Cela s'inscrit dans un contexte de surveillance généralisée des moyens de télécommunications.

Comment ça fonctionne ?

La BiblioBox reprend certains des principes de la PirateBox. Elle fonctionne grâce à un routeur, qui permet de générer un réseau wifi, et d'une clé USB où sont stockées les ressources à télécharger. Une fois l'installation réalisée (remplacement du micrologiciel – *firmware* – d'origine par un autre, installation des fichiers de la BiblioBox), le routeur génère un réseau wifi auquel toute personne équipée d'un smartphone, d'une tablette ou bien d'un ordinateur portable peut se connecter. Ce réseau wifi s'apparente à un circuit fermé qui n'établit aucune communication avec le réseau internet et n'entre pas en conflit avec un réseau wifi pré-existant. Une fois connecté au réseau de la BiblioBox, l'utilisateur peut consulter ses mails ou effectuer une recherche *via* un moteur de recherche.

Un service ouvert

La BiblioBox est un service ouvert auquel tout le monde peut accéder sans identifiant ni mot de passe pour télécharger les fichiers (livres numériques, musique, vidéo, photographie, logiciels libres...) mis à disposition par les bibliothécaires. Par conséquent et par respect du *Code de la propriété intellectuelle*, les fichiers disponibles sont issus du domaine public ou publiés sous des licences libres comme les Creative Commons. Ainsi, la BiblioBox est l'occasion pour les professionnels de l'information de mettre en valeur tout un pan de la création issue de la sphère non marchande. Par ailleurs, contrairement à la PirateBox, les utilisateurs qui se connectent à une BiblioBox n'ont pas la possibilité de déposer des contenus numériques.

Un outil de médiation

Avec la BiblioBox, les bibliothécaires peuvent mettre en place des dispositifs de médiation numérique innovants. Grâce à leurs compétences en matière de sélection, de tri et de mise en valeur de l'information, ils peuvent proposer à leurs usagers des corpus d'œuvres organisés autour de thématiques spécifiques (Mois du film documentaire, Printemps des poètes, Centenaire de la Première Guerre mondiale, festivals locaux...). La BiblioBox est aussi un



Sylvain Naudin / Flickr (CC BY-SA 2.0)

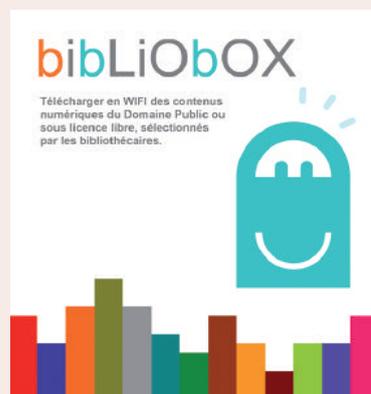
moyen de mettre en valeur les contenus produits par les bibliothécaires : des bibliographies, des critiques d'œuvres...

La BiblioBox a fédéré une communauté de professionnels intéressés par ce dispositif qui s'organise autour de la plateforme BiblioBox.net. Cette plateforme se présente comme un « *site communautaire pour partager et échanger sur l'expérience de BiblioBox en bibliothèque* ». Elle propose des tutoriels pour configurer et personnaliser sa BiblioBox, mais aussi un forum qui permet de poser des questions, de proposer des idées de médiations et de partager des retours d'expérience. Enfin, le site propose également une carte où sont recensées toutes les BiblioBox de France.

THOMAS FOURMEUX



POUR EN SAVOIR PLUS
<http://bibliobox.net>



À Montpellier, 4 médiathèques du réseau de lecture publique sont équipées d'une BiblioBox.